

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 MAI 2021

DELIBERATION N°2021.00157

VERSEMENT 2021 A LA FONDATION DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE INNOVATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 30 avril 2021

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 65
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de voix : 67

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND

Secrétaire de Séance :
Mme Siham LABICH

Le 17 mai 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210505-02021001570

DATE D'AFFICHAGE : 17 mai 2021

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 MAI 2021

VERSEMENT 2021 A LA FONDATION DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE INNOVATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Lors de son Bureau du 4 juillet 2019, Saint-Etienne Métropole a créé un fonds de soutien à l'enseignement supérieur, recherche et innovation, abrité au sein de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL). Pour amorcer le fonds à sa création, une subvention de 300 000 € avait été ainsi attribuée.

Une subvention complémentaire de 250 000 € est intervenue en 2020 (délibération du Conseil métropolitain du 17 juillet 2020) afin de soutenir plus facilement et rapidement les interactions entre sciences et industries. Ce soutien s'est inscrit dans un contexte de crise sanitaire et a visé à accompagner des projets dans le domaine de la santé notamment le banc d'essai des masques de protection de l'école des mines de Saint-Etienne pour évaluer les matériels existants et en développer avec de nouveaux matériaux non textiles ou dans le domaine de l'industrie pour renforcer la compétitivité de nos PME par l'innovation technologique.

Le Fonds est administré par un comité exécutif composé de membres désignés par la Métropole et de personnes qualifiées invitées selon les sujets traités.

Les principaux champs d'interventions du fonds de Saint-Etienne Métropole, abrité au sein de la FPUL sont :

- les formations d'excellence,
- les recherches d'excellence,
- le transfert de technologies et de procédés/méthodes,
- l'entrepreneuriat étudiant,
- l'animation des écosystèmes d'innovation,
- la vulgarisation des sciences et techniques industrielles,
- l'attractivité scientifique et étudiante.

Depuis sa création, la Fondation a attribué 1 000 000 € d'aides réparties comme suit :

- 25% pour soutenir des formations d'excellence,
- 25% pour accompagner des opérations de transferts technologiques, d'innovation et d'entrepreneuriat,
- 50% pour soutenir des recherches d'excellence réalisées pour le compte d'entreprises locales.

Au titre de l'année 2021, il est proposé de verser 500 000€ à la Fondation pour l'Université de Lyon au titre du Fonds de soutien à l'Enseignement Supérieur Recherche Innovation de Saint-Etienne Métropole, afin de soutenir des actions et notamment pour cet exercice :

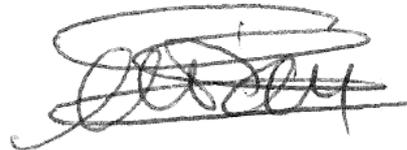
- la création de bourses aux stages pour les étudiants en situation de précarité,
- l'accompagnement d'actions de promotion et de vulgarisation des sciences et techniques industrielles (cabane du design par exemple),
- le lancement de la Fabrique de l'innovation,
- la poursuite des aides à la recherche d'excellence et aux formations transdisciplinaires.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue, au titre du fonds de soutien à l'enseignement supérieur recherche innovation de Saint-Etienne Métropole, une subvention de 500 000 € à la Fondation pour l'Université de Lyon qui abrite ce fonds ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal – section investissement SUFLI-INUM.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU